

Samedi après-midi, on a retiré du canal de la Deule, entre le Ramponneau et le pont Napoléon, le cadavre du nommé J.-B. Couvain, âgé de 42 ans, commis-voyageur, employé chez M. Couvain, rue Notre-Dame. Cet homme, envoyé en recettes, il y a environ quinze jours, n'avait pas reparu. On a retrouvé sur lui l'argent qu'il avait touché chez plusieurs clients, sa montre d'or, etc. Cette mort est tout accidentelle.

Un accident déplorable vient de causer, dans les circonstances suivantes, la mort de M. X..., cultivateur à Annoëlin et adjoint au maire de cette commune.

M. X... et un fabricant de toiles de la localité s'étaient entendus pour l'achat à un cabaretier de Douvrin (Pas-de-Calais), d'une partie de lentilles destinées à faire du coupage. L'un des derniers jours de décembre, deux chariots sortaient donc d'Annoëlin, l'un conduit par M. X... l'autre par le domestique du fabricant, et allaient prendre livraison à Douvrin, du chargement de lentilles.

Ainsi qu'il arrive souvent au village à la suite d'un marché, acheteurs et vendeurs s'attablèrent gaiement pour vider quelques pots ensemble, l'occasion était d'autant plus favorable que le vendeur, nous l'avons dit, était cabaretier. Aussi la partie se prolongea-t-elle, et il était nuit close quand les chariots se mirent en marche, le domestique passant le premier. La route s'était effectuée sans incident notable, et les deux véhicules venaient de rentrer à bon port dans le village quand le domestique, en descendant de son siège, s'aperçut que celui de son compagnon de voyage était vide, et que les chevaux, abandonnés à eux-mêmes, l'avaient seuls suivis.

Justement inquiet de cette disparition, le domestique éveilla son maître, qui lui ordonna aussitôt d'atteler son break, et l'envoya sur la route à la découverte. A une assez grande distance du village, un homme se trouva, couché en travers de la route, portant sur le corps un sillonn sanglant et profond et déjà glacé par la mort.

C'était le cadavre de M. X... qui se sera sans doute endormi pendant le trajet, et aura roulé sous les roues de son pesant véhicule.

La municipalité d'Annoëlin semble peu favorisée du sort depuis quelque temps. L'adjoint vient de succomber à ce triste accident; il y a un mois à peine que le maire de la commune, M. Parsy, a failli trouver la mort dans l'accident du chemin de fer de Loos, dont il n'est sorti qu'avec de graves blessures.

(ECHO.)

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 3 JANVIER. — Emérence Haecq, rue Ste-Thérèse. — Louis Renard, rue du Fort. — Pierre Decaboter, rue de l'Épée. — Narcisse Lecrenier, au Bas de l'Éner. — Marie De Mulder, rue Magenta. — César Devriese, rue Archimède. — Alfred Laduriau, rue St-Jean. — Appoline Stichelbaudt, rue Jacquart prolongée. — Philomène Lefèvre, au Pile. — Léon Vanlancker, au Pile.

DU 4. — Gustave Locurier, rue de la Yigne. — Emile Nisse, rue de l'Alma. — Édouard Coetsier, rue de Soubise. — Maria Deimé, rue de la Rondelle.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 4 JANVIER. — Charles Faques, 28 ans, fabricant de tissus, et Marie Vramboul, 19 ans, sans profession. — Jean Delgrange, 24 ans, tisserand, et Marceline Lemaun, 23 ans, tisserande. — Pierre Bernard, 23 ans, tisserand, et Flora Roussel, 23 ans, tisserande. — Constantin Deveughele, 25 ans, tisserand, et Rosine Bourgis, 23 ans, tisserande.

d'Hélène! Mon ami, comprends-tu toute l'horreur d'un pareil sort? Si l'homme pouvait se débarrasser de la vie avant que Dieu l'appelle, avec quelle joie je briserai ce nœud conjugal, sous lequel la mort creuse deux tombes! Ah! si elle retrouvait la liberté, si elle ne se savait plus liée à un être détesté, comme elle se gémirait vite? Mais comment? Elle est condamnée, elle doit souffrir ainsi que moi, jusqu'à ce que son âme soit délivrée. — elle l'a dit, — jusqu'à ce que son bourreau la voie étendue sans vie et se dise: « C'est moi qui l'ai tuée. »

Mes sens s'égarèrent. Il faut que je reprenne haleine et que je me calme. Tu crois que mon imagination s'égarait, que j'exagère beaucoup, qu'Hélène souffre d'un mal nerveux et que je me figure à tort qu'elle me hait. Je me suis aussi flatté pendant quelque temps de cet espoir.

Mais, deux circonstances ont fait tomber le bandeau de mes yeux. Casimir Steenput a épousé une femme de mauvaise réputation, qui a hérité récemment d'une certaine fortune. Il a eu l'insolence de nous envoyer une lettre de faire part. Lorsque cette surprenante nouvelle m'arriva, j'espérais un moment qu'elle pourrait contribuer à la guérison d'Hélène.

(A suivre)

Léon Pruvost, 27 ans, charpentier, et Clémence Cournot, 22 ans, rattacheuse. — Jean-Baptiste Dorpe, 30 ans, garçon de magasin, et Clémentine Dorpe, 26 ans, tailleur.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 3 JANVIER. — Clotilde Lebrun, 65 ans, ménagère, Grande Rue. — Pierre Deschaud, 1 an, rue de l'Hommelet. — Julienne Lefèvre, 1 an, Grande Rue. — Charlotte Gaulton, 52 ans, ménagère, au Pile. — Hugues Bascourt, 76 ans, cordonnier, rue de l'Avocat. — Augustine Spriet, 87 ans, sans profession, rue de l'Hommelet. — Victor Dupureur, 29 ans, charpentier, Hôpital. — Lowyck, présenté sans vie, rue de l'Église. — Jean-Baptiste Mathon, 79 ans, journalier, Hospice. — Pierre Devilde, 1 mois, rue des Longues-Haies. — Jeanne Dewulf, 63 ans, ménagère, Hôpital.

DU 4. — Adeline Soyave, 25 ans, sans profession, rue des Champs. — Jean-Baptiste Desrumeaux, 20 jours, rue Archimède. — Gustave Dubar, 22 jours, rue Turgo. — Jules-Etienne Lemaire, 9 ans, rue Saint-Georges. — Laure Gressier, 37 ans, couturière, Hôpital.

OBIT SOLENNEL Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 6 janvier 1874, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, pour le repos de l'âme de Monsieur JULES-FLORENTIN CARLOS FERFAILLE, époux de Dame CELINA DESVIGNES, décédé subitement à Roubaix, le 8 décembre 1873, à l'âge de 34 ans et 9 mois.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

OBIT SOLENNEL Un obit solennel du mois sera célébré le mercredi 7 janvier 1874, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, pour le repos de l'âme de Monsieur JEAN-BAPTISTE-JOSEPH POLLET, veuf de dame LUDOVINE COURBOULE, décédé à Roubaix, le 24 novembre 1873, dans sa 79^e année.

La famille, prie les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

OBIT SOLENNEL Un obit solennel du mois sera célébré le mercredi 7 janvier 1874, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, pour le repos de l'âme de mademoiselle MELANIE DELECLUSE, décédée à Roubaix, le 6 décembre 1873, à l'âge de 75 ans.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

PRIX DU PAIN

POUR SERVIR DE RÉGLE AUX BOULANGERS

MONNAIE DÉCIMALE

C. DM.

PAIN DE MÉNAGE.

Composé de deux tiers de blé blanzé et un tiers de blé roux ou macaux

Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 39. . .

PAIN DE DEUXIÈME QUALITÉ

Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 44. . .

PAIN BLANC.

Composé comme le précédent avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur.

Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 49. . .

PAIN DE FLEUR DIT PAIN FRANÇAIS.

Composé de fleur de première qualité.

Le pain de 125 grammes est taxé à 7. 125

Les deux pains, à 14. 25

Les quatre pains, à 28. 50

Les huit pains, à 57. . .

Fait à l'hôtel de la Mairie de Roubaix, le 5 Janvier 1873.

Publié le 5 Janvier 1873.

Le maire de Roubaix, J. DEREGNAUCOURT.

Faits Divers

— L'Akhbar publie un communiqué du procureur de la République qui donne un démenti formel à la nouvelle reproduite par tous les journaux relativement à une tentative d'assassinat contre M. d'Iderville.

— La Gazette de France relève dans le Voyage au pays des Bayadères, de M. Jaccoliot, un trait fort curieux sur l'intelligence merveilleuse que montre quelqfois l'éléphant. A Villenoor, dans l'Inde, dix éléphants étaient attachés au service d'une pagode; l'un d'eux était chargé spécialement de recueillir des offrandes dans Villenoor et les villages voisins; chaque semaine il faisait sa tournée, et chaque semaine M. Jaccoliot lui donnait une petite pièce d'argent pour la pagode et un pain d'une livre pour lui.

Comme on le pense bien, dit ce voyageur, nous étions devenus en peu de temps deux amis. Il ne m'avait jamais vu qu'en déshabillé, c'est-à-dire en mauresque légère de soie du pays, et à travers les colonnettes du balcon de la verandah.

Un jour j'eus à me rendre à Villenoor pour affaires. J'allais me diriger vers la maison du thasidar, chef du village, lorsque tout à coup, de la pagode qui se trouvait en face, sort au galop un monstrueux éléphant noir.

Il arrive sur nous, et avant que j'aie eu le temps seulement de me reconnaître, il m'enlève, me place sur son cou, et reprend à toute vitesse le chemin de la pagode. Il me fait traverser la première enceinte, celle du grand étang des ablutions, et me conduit droit au quartier des éléphants.

Arrivé là, il me dépose à terre au milieu de tous ses camarades: c'était l'éléphant queur qui m'avait reconnu.

Il poussait de petits cris accompagnés de balancements de trompe et de battement d'oreilles, que sans doute ses amis traduisaient à mon avantage; car, au moment où le thasidar, suivi de quelques brahmes de la pagode, accourait chercher l'explication de l'événement, ils purent me voir tranquille et

complètement rassuré au milieu de ces monstrueuses bêtes qui me faisaient une véritable ovation.

C'est extraordinaire, disait un des brahmes; je ne les ai jamais vu faire autant d'amitiés à personne!

Je lui expliquai mes petits cadeaux hebdomadaires à l'éléphant queur.

Cela ne m'étonne plus, répondit-il; il a déjà conté cela à toute la bande, et les gourauds vous font fête, pour en obtenir autant.

— Se pourrait-il? fis-je avec étonnement.

— J'en suis parfaitement sûr. Voulez-vous en faire la preuve? Passez le bras autour de la trompe de votre ami, et faites-lui signe de sortir avec vous. Ils vous suivront tous. Laissez-vous conduire, et vous allez voir où ils vont vous conduire.

L'éléphant queur emmena tout droit M. Jaccoliot et les neuf autres éléphants chez un boulangier indigène.

Le fait, quoique assez surprenant, est cependant croyable. Cependant, M. Jaccoliot compte peut-être un peu trop sur ce qu'il est revenu de loin pour ajouter: Le brahme avec qui j'avais lié conversation, et qui était professeur de philosophie au temple de Villenoor, m'apprit que de temps en temps l'éléphant queur échappait à leur surveillance et allait quêter pour son compte jusqu'à Pondichéry; et comme il connaissait parfaitement le bazar où il allait à la provision à son tour, il s'y rendait, déposait tout l'argent qui remplissait sa trompe sur la table d'un marchand de fruits et mangeait des cannes à sucre, des ananas, des bananes, des mangues et du jure, autant que l'Indou voulait lui en donner.

BIBLIOGRAPHIE

LA VÉRITÉ SUR LE COMTE DE CHAMBORD Par Auguste de La Gauthière. — Publié en français, à Bruxelles, rue de la Montagne, 39, chez P. Rosset, imprimeur. — En Anglais, à Londres, 266, Mary-le-Bone, Road.

Cet opuscule, véritable et palpitant actualité, offre tous les éléments de l'intérêt. Il est instructif, varié, semé de documents précieux; il condense en quelques pages toute la vie du prince illustre dont les destinées fixent si vivement l'attention publique européenne. C'est un mémorial en raccourci de la maison de Bourbon, avec la généalogie du chef actuel de la royale famille de France.

On y trouve toutes les dates mémorables de cette belle carrière de travail et d'étude qui donnera à la France, quand elle le voudra, un souverain accompli, grand par l'intelligence, par le cœur, par la vertu, et le plus digne de présider à ses destinées.

Clair et simple dans la forme, distribuée en demandes et en réponses, la vérité sur le comte de Chambord est particulièrement destinée aux classes populaires qu'elle instruira et qu'elle intéressera.

C'est une œuvre de propagande digne du concours de ceux qui font profession de dévouement à la cause de la monarchie et de la société.

Nouvelles du soir

Dépêches Télégraphiques (Service particulier du Journal de Roubaix).

Paris, 5 janvier. Les promotions dans la marine n'auront pas lieu avant le 10 janvier. M. le ministre de la marine fera paraître en même temps les promotions en grades et décorations.

On annonce que la librairie Hachette, va publier dans quelques jours un nouveau livre de M. Jules Simon, intitulé: *La Réforme de l'Enseignement secondaire*.

M. le duc Dezazes a donné hier, au ministère des affaires étrangères un deuxième grand dîner. Les convives étaient au nombre de 72, parmi lesquels le président de l'Assemblée nationale et Mme Buffet, le prince et la princesse Victor de Broglie, M. et Mme de Courcel; le baron et la baronne de Soubeyran; MM. Bocher, Ancel, et Beulé. La réception qui a suivi ce dîner a été très-brillante.

M. le prince Orloff a également donné hier soir, à l'ambassade de Russie, un grand dîner en l'honneur du prince Galitzin, aide-de-camp du Czar.

La Renaissance, journal artistique et littéraire, suspend sa publication.

M. de Rhumkorff, fils du célèbre inventeur de la bobine de ce nom, est mort hier matin.

Saint-Petersbourg, 4 janvier. — La Gazette officielle annonce que la famine sévit dans cinq districts du gouvernement de Samara, et elle publie les mesures prises par le gouvernement pour y remédier.

Rome, 4 janvier, soir. — Le vicomte de Grouchy a adressé à M. Visconti-Venosta une lettre remerciant les membres du gouvernement et les officiers qui ont assisté aux funérailles du colonel de la Haye et exprimant des sentiments très amicaux envers l'armée italienne.

Cette lettre a été communiquée à la garnison de Rome par un ordre du jour spécial.

COMMERCE

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Liverpool, 5 janvier.

(Dépêche de MM. Busch, et C^o, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.)

Ventes 12,000 b.; marché inchangé.

Havre, 5 janvier.

(Dépêche de MM. Busch, et C^o, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.)

Ventes 927 balles; marché ferme; Arrivages 4,800 b. Recettes 2,800.

MONTÉVIDÉO

(République orientale de l'Uruguay).

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER

NORD-OUEST DE MONTÉVIDÉO

North-Western Railway of Montevideo Company Limited

SOUSCRIPTION

à 30,000 Obligations perpétuelles

AU PORTEUR, AVEC UNE GARANTIE DE L'ÉTAT

Rapportant 17 fr. 50 d'intérêt annuel

Payables en Or, par semestre, les 1^{er} janv. et 1^{er} juil.

A PARIS, A LA SOCIÉTÉ DE DÉPÔTS ET COMPTES COURANTS. — A LONDRES CHEZ MM. ROBERTS, LUBBOCK ET COMP., BANQUIERS, LOMBARD-STREED, 15.

Ces Obligations, au pair de 250 fr sont émises à 194 fr.

JOUISSANCE DU 1^{er} JANVIER 1874

PAYABLES

25 fr. en souscrivant. 25 fr.

50 » lors de la répartition. 50 »

50 » du 1^{er} au 3 février 1874. 50 »

50 » du 1^{er} au 5 mars 1874. 50 »

19 » du 1^{er} au 2 avril 1874, et sous déduction du coupon de 8 fr. 75, échéant le 1^{er} juillet 1874, soit. 1025

194 fr. Somme réelle à verser: 185 25

L'intérêt de 17 francs 50 représente un revenu de plus de 9 pour cent du prix d'émission.

Une bonification de 1 fr. 50 par obligation sera faite aux souscripteurs qui se libéreront entièrement à la répartition.

GARANTIES:

La République de l'Uruguay, a par décret du 12 décembre 1870, garanti, pendant 40 années, à partir du jour de l'ouverture de chaque section de la ligne:

1^o Un revenu de 7 0/0 par an, payable en or, sur la base d'un prix de revient de 250,000 fr. par mille anglais construit. Le service de l'intérêt de toutes les obligations émises ne demandant qu'une somme de 1,050,000 fr., se trouve par suite plus que couvert par cette garantie.

Le Crédit de la République de l'Uruguay est parfaitement assis. Sa dette consolidée 6 0/0 est cotée de 79 à 80 pour cent au Stock-Exchange (Bourse) de Londres.

2^o L'exemption de tous impôts et taxes dans l'Etat de l'Uruguay pendant la même période de quarante années;

3^o Le droit pour la Compagnie de fixer elle-même ses tarifs;

4^o La propriété du Chemin de fer et de toutes ses dépendances est perpétuelle;

5^o En sus de la garantie de l'Etat, ces Obligations ont un privilège sur tous les produits de l'exploitation et sur le revenu garanti par le Gouvernement. Elles prennent le capital-actions s'élevant à douze millions cinq cent mille francs:

6^o MM. CLARK, PUNCHARD et CURRY, importante maison de construction en Angleterre, se sont chargés par traité de l'établissement de la ligne;

7^o Ce traité fixe la période d'achèvement des travaux au 31 décembre 1874;

8^o Une somme, en rentes françaises, égale au montant de l'intérêt jusqu'au 1^{er} janvier 1875, sera déposée à la Société de Dépôts et Comptes courants, afin de garantir le service de ces intérêts.

Chaque Obligation porte le visa du Consul général de l'Uruguay, à Londres.

EXPOSÉ. — Cette ligne part de la ville et du port de Salto et aboutit à Santa-Rosa.

À partir de Salto, la navigation se trouve entravée par une succession de rapides et deataractes. A Santa-Rosa, la navigation devient praticable et s'étend au loin dans le vaste empire du Brésil.

Cette voie ferrée est assurée d'un très-grand trafic. D'ailleurs toutes les entreprises de travaux publics ont produit, dans ce pays, des bénéfices très considérables, et les titres ont acquis rapidement une grande plus-value. Les Obligations 7 0/0 du Central-Uruguay, émises à 75 0/0 en 1871, sont cotées 96 0/0 à la Bourse de Londres.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

Du Jeudi 8 au Samedi 10 janvier inclus.

A Paris: A LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE PARIS, 19, rue Louis-le-Grand. — On peut verser à Paris et dans les départements, au crédit de la SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE PARIS; soit à la SOCIÉTÉ DE DÉPÔTS ET COMPTES COURANTS, 2, place de l'Opéra, et chez ses Correspondants; soit dans les succursales de la BANQUE DE FRANCE.

A Londres: AU LONDON AND COUNTY BANK, Lombard-street, 21, ou chez MM. SIR R. W. GARDEN (ex-lord-maire de Londres) et C^o, agents de change, 2, Royal-Exchange Buildings.

On peut souscrire par correspondance en adressant les bulletins de souscription accompagnés du montant du premier versement, à la SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE PARIS, qui se réserve de recevoir en paiement, sans frais, les coupons de valeurs cotées à la Bourse de Paris, jusqu'à l'échéance de fin janvier 1874 inclusivement.

Des titres provisoires au porteur seront délivrés aux souscripteurs, en échange de leur récépissé de versement, lors de la répartition.

Les titres définitifs au porteur seront délivrés revêtus du timbre.

L'admission à la cote officielle de la Bourse de Paris sera demandée pour ces Obligations; mais, en attendant, tout porteur de dix titres aura le droit de les échanger au siège social, contre un titre anglais de 100 liv. st. (2,500 fr.), pareil à ceux émis à 80 liv. st. (2,000 fr.) et cotés à 83 liv. st. (2,075 fr.) à la Bourse de Londres.

La SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE PARIS délivre des prospectus à toute demande. 5414.

BUREAU DES POSTES DE ROUBAIX

HEURES DE LÈVÉES DES BOITES.

Boîte du bureau: à 9 heures du matin pour les lignes de Calais, Angleterre, Lille, Tourcoing, Tournai, — à 11 h. 50 du matin, pour Paris, Lille, Tourcoing, Belgique, — à 4 h. du soir, pour Lille, Valenciennes, Tourcoing, Gand, Courtrai, — à 5 h. 15 du soir, pour Paris et Equennes, — à 8 h. 50 du soir, pour Paris, Lille, Tourcoing, Angleterre, Belgique.

BOITES SUPPLÉMENTAIRES	LÈVÉES				
	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Rue de l'Alouette	8 h. 14	10 h. 50	3 h. 18	4 h. 25	7 h. 40
La Gare	8 h. 15	10 h. 55	3 h. 18	4 h. 26	7 h. 45
Rue de Blanchemaison	8 h. 20	10 h. 50	3 h. 25	4 h. 30	7 h. 55
Rue de Tournai	8 h. 22	11 h.	3 h. 20	4 h. 50	8 h.
Rue Voltair	8 h. 40	11 h. 10	3 h. 40	4 h. 55	8 h. 10
Rue des Lignes	8 h. 50	11 h. 20	3 h. 50	5 h. 05	8 h. 20
Rue du Galon-d'Eau	8 h. 10	10 h. 40	3 h. 10	4 h. 25	7 h. 40
Place de la Liberté	8 h. 15	10 h. 45	3 h. 15	4 h. 25	7 h. 45
Place St-Elizabeth	8 h. 25	11 h.	3 h. 25	4 h. 50	8 h. 05
Barque d'Or	8 h. 45	11 h. 15	3 h. 45	5 h. 10	8 h. 15
Rue des Fabricants	8 h. 50	11 h. 20	3 h. 50	5 h. 05	8 h. 20
Place de la Maïe	8 h. 10	11 h. 15	3 h. 15	4 h. 30	7 h. 45

Les dimanches et jours fériés la dernière levée des boîtes supplémentaires n'a pas lieu.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite:

REVALESCIERE.

Vingt-six ans d'invariable succès.

Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, éourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures annuelles, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, etc. etc. L'heureuse guérison de S. S. le Pape.

Rome, 21 juillet. — La santé du Saint-Père est excellente; elle l'est surtout depuis qu'il s'abstient des remèdes, il fait presque exclusivement usage de l'excellente Revalescier de Du Barry, qui a opéré sur sa personne des effets surprenants.

(Gazette du Midi, Marseille.)
Cure N^o 78,364.
M. et M^{me} Léger, de Maladie de foie, diarrhée, tumeur et vomissements.
Cure N^o 68,471.

M. l'abbé Pierre Castelli, d'Épousement complet, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans; la Revalescier l'a rejoint. « Je prie, je confesse, je visite les malades, je fais des voyages assez longs à pied, et je me sens l'esprit lucide et la mémoire fraîche. »

Puis nourrissez avec la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil.; 2 fr. 25; 1/2 kil.; 4 fr.; 1 kil.; 7 fr.; 12 kil.; 60 fr. — Les Biscuits de Revalescier, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. La Revalescier chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25 centimes; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste: leboite de 32 et 60 fr. (franco) — Dépôt chez MM. COLLE, pharmacien, et MORELLE BOURGOIS, et chez les autres pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Co, 26, place Vendôme, à Paris. 4095 b.

BRULEUR AUTOGÈNE

BREVETÉ S. G. D. G.